

L'apprentissage : une formation - un salaire - un diplôme - un métier

OBJECTIFS

Le BTS PI a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier. Le titulaire du BTS doit pouvoir assurer les opérations de transactions immobilières et de gestion immobilière.

CONDITIONS D'ACCES / PRE-REQUIS

Obtention du baccalauréat technologique, professionnel ou général. Maîtrise de la langue française

CONTENU

- Conduite de projet immobilier du client en vente / et / à location
- Environnement juridique et économique des activités immobilières
- Administration des copropriétés et de l'habitat social
- Construction d'une professionnalité immobilière dans le contexte de changement climatique
- Anglais
- Culture générale et expression

MODALITES ET RESSOURCES

Rythme d'alternance : deux jours par semaine au centre de formation (lundi et mardi), le reste du temps en entreprise. Horaire hebdomadaire total : 35H/semaine

DEBOUCHES

- Transaction immobilière
- Gestion locative
- Activités de syndic

Poursuite d'études

- Licences professionnelles
- Ecoles supérieures de commerce

Durée

2 ans

Quel public

Bacheliers ou futurs bacheliers

Lieu(x)

Lycée du Parc Impérial
2, Avenue Paul Arène
06000 NICE

Contact :
Mme AUDOLY Christelle

 : 04.92.15.24.88

 : cdtximperial@gmail.com
ufaparcimperial@ac-nice.fr